



**COMMUNE DE DURRENBACH**

---

**Compte-rendu des délibérations  
du Conseil Municipal du 22 mars 2017**

Date de convocation : 2 mars 2017  
**Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire,**

Nombre de conseillers en exercice : 14  
**Présents** : M. Damien WEISS, M. SIEDEL Dominique, Mme DUTEY Sylvie, Mme CORDON Laurence, M. DEUBEL Denis, Mme FABACHER Angélique, M. HEINRICH Thierry, M. HOH Christian, M. JEDELE Cyril, Mme Catherine KLINGLER, M. PFEIFFER Alain, M. Denis RICHTER

Présents : 12

**Absent(s) excusé(s)** : Mme HAMMENTIEN Aurélie, Mme SCHALL Nathalie  
-----

Secrétaire de séance : Mme Sylvie DUTEY

Approbation de la séance du 2 mars 2017

**2017-34 : Vote des taux d'imposition 2017**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

Décide à l'unanimité

**DE FIXER** les taux d'imposition suivants pour l'année 2017 :

Taxes	Taux d'imposition 2017
Habitation	13,49 %
Foncière bâti	14,98 %
Foncière non bâti	57,97 %

**2017-35 : Vote du budget primitif 2017 – Budget Principal**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la préparation budgétaire 2016,

Ayant entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE** à l'unanimité

**D'APPROUVER** le budget primitif 2017 – Budget principal, arrêté aux chiffres suivants :

- **Section fonctionnement : 757 620 € en dépenses et en recettes**
- **Section d'investissement : 743 042,08 € en dépenses et en recettes**

**D’AFFECTER** en recettes d’investissement au compte 1068 (excédents de fonctionnement), les **1 176,39 €** d’excédent du Budget CCAS suite à sa dissolution au 31/12/2016,

**D’AFFECTER** en recettes d’investissement au compte 1068 (excédents de fonctionnement), **18 648,13 €** pour couvrir le besoin de financement de la section d’investissement,

**D’ABONDER** en recettes d’investissement le compte 1068 (excédents de fonctionnement), d’un montant de **274 517,56 €** supplémentaires en prévision d’achats de futurs terrains,

**DE MAINTENIR** en recettes de fonctionnement au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté) le reliquat de l’excédent de la section de fonctionnement pour un montant de **127 159,05 €**,

**D’ABONDER** d’un montant de 70 000 € du budget lotissement 8<sup>ème</sup> tranche, en recettes d’investissement au compte 276341.

### **2017-36 : Vote du budget primitif 2017 – Budget Lotissement 8<sup>ème</sup> tranche**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la préparation budgétaire 2016,

Ayant entendu l’exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE** à l’unanimité

**D’APPROUVER** le budget primitif 2017 – Budget Lotissement, arrêté aux chiffres suivants :

- **Section fonctionnement : 263 101,12 € en dépenses et en recettes**
- **Section d’investissement : 70 000 € en dépenses et en recettes**

Au vu des résultats excédentaires du budget lotissement 8<sup>ème</sup> tranche, des derniers travaux de voiries qui restent à effectuer et l’absence de stocks de terrains à vendre,

**DE VERSER** un montant de 70 000 € au compte 276341 en recettes d’investissement du budget principal.

### **2017-37 : Participation à l’achat d’une tour d’ordinateur pour la psychologue scolaire de Mertzwiller**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le courrier du 6 mars 2017 de la commune de MERTZWILLER, par lequel le Maire sollicite le concours des communes dans lesquelles intervient la psychologue scolaire pour lui acheter une nouvelle tour informatique,

Ayant entendu l’exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE** à l’unanimité

**DE NE PAS PARTICIPER** à l’achat de ce matériel.

### **2017-38 : Remplacement du brûleur de la chaudière de l’Eglise**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la nécessité de remplacer la chaudière de l’Eglise,

Vu le devis de la Société JUNG – Chauffage d’Eglise,

Ayant entendu l’exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE** à l’unanimité

**DE PRENDRE EN CHARGE** la facture relative au remplacement du brûleur de la chaudière de l’Eglise, conformément au devis du 8 mars 2017 de la société JUNG et Cie – 6 Rue Jacquard – 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN pour un montant de 6 296 € HT, soit 7 555,20 € TTC,

**DE SOLLICITER** une participation du Conseil de Fabrique de DURRENBACH à hauteur du montant HT de la facture,

**D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents se rapportant à cet investissement,

**DE PREVOIR** cette dépense au budget de la commune.

**2017-39 : Signature d'une convention de mise à disposition de la commune de HEGENEY d'un agent pendant une période de 2 mois**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le recrutement de Mme Mylène FULLENWARTH par voie de mutation au sein de la commune de DURRENBACH à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017,

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008, relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Ayant entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE** à l'unanimité,

**D'APPROUVER** les termes de la convention de mise à disposition de Mme Mylène FULLENWARTH, rédacteur, à raison de 6 heures hebdomadaires, les jeudis après-midi, auprès de la commune de HEGENEY, pour une période de 2 mois allant du 01/04/2017 au 31/05/2017,

**DE PREVOIR** une refacturation à la commune de HEGENEY au prorata des heures réellement effectuées,

**D'AUTORISER** le Maire à signer cette convention et tous les autres documents se rapportant à cette mise à disposition.

**Points d'information :**

- 1) Programme d'entretien des routes départementales
- 2) Organisations des élections présidentielles
- 3) Sortie de l'équipe municipale : 30/04/2017 ou 14/05/2017

Le Maire,

Les Conseillers présents,

Damien WEISS

Dominique SIEDEL	
Sylvie DUTEY	
Laurence CORDON	
Denis DEUBEL	
Angélique FABACHER	
Thierry HEINRICH	
Christian HOH	
Cyril JEDELE	
Catherine KLINGLER	
Alain PFEIFFER	
Denis RICHTER	